

ARRÊTÉ

**portant délégation de signature de la
Présidente de Nantes Université au
Responsable du Service Commun
Informatique (SCI) de l'UFR Sciences
et Techniques**

DAJ-2022.01.01.145

La Présidente de Nantes Université,

VU le Code de l'Éducation ;

VU le décret n°2021-1290 du 1^{er} octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation des statuts de Nantes Université ;

VU l'élection de Madame Carine BERNAULT en tant que Présidente de Nantes Université au Conseil d'Administration du 16 décembre 2021 ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1 : Délégation de signature est consentie à **Monsieur Cyrille BROCHARD**, Ingénieur d'études, Responsable du Service Commun Informatique de la Faculté des Sciences et des Techniques, pour la signature des documents financiers, relevant des activités du Service), en termes de constatation des droits et obligations ; liquidation des recettes et émission des ordres de recouvrer ; bons de commande, engagements, liquidation et ordonnancement des dépenses, dans la limite de la ligne budgétaire (SO 913AG201) et dans le respect de la procédure adaptée des marchés publics,

ARTICLE 2 : Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter du 1^{er} janvier 2022, de sa transmission au Recteur, Chancelier des Universités et de sa publication. Elles prendront fin en même temps que le mandat de la délégante ou des fonctions du délégataire au titre desquelles la présente délégation est accordée.

ARTICLE 3 : Les actes signés au titre de la présente délégation doivent faire l'objet d'un rendu compte trimestriel à Madame le Doyen de la Faculté des Sciences et des Techniques et à la Présidente de Nantes Université.

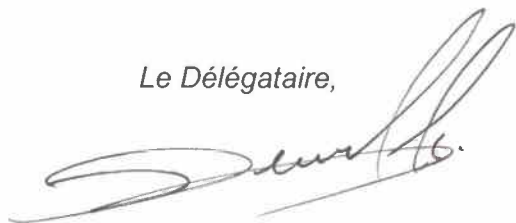
ARTICLE 4 : Le présent arrêté est soumis à publicité ; il est affiché dans la composante et le service en un lieu accessible à l'ensemble des personnels et des usagers.

ARTICLE 5 : La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, le 17 décembre 2021

Vu et pris connaissance
Le

Le Délégué,



Cyrille BROCHARD

Responsable du Service Commun Informatique de la
Faculté des Sciences et des Techniques

La Déléguée,



Carine BERNAULT,
Présidente de Nantes Université

Notifié au Recteur le : 04/01/2021

Affiché le : 04/01/2022
Publié le 04/01/2022